

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **108 (1982)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Lausanne	Construction de logements à La Grangette, Lausanne, IW	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat à la date de l'inscription, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1981 ou originaires du can- ton	Nouveau: 29 janvier 82	22/81 B 110
Commune de Lausanne	Construction de logements à Praz Séchaud, Lausanne	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat à la date de l'inscription, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1981 ou originaires du can- ton	Nouveau: 29 janvier 82	22/81 B 110
Gesellschaft für das Gute und Gemeinnützige Basel	Überbauung Liegenschaft Claragraben 123 in Basel, PW	Architekten, die im Wirtschaftsraum Nordwest- schweiz (Kantone Basel-Stadt und Baselland sowie die Bezirke Mittleres Rheintal, unteres Fricktal, Lau- fental, Thierstein und Dorneck) seit dem 1. Januar 1980 wohnen und Geschäftssitz haben oder im Kan- ton Basel-Stadt heimatberechtigt sind	22 février 82 (dès le 12 oct.)	
Regionale Verkehrsbetriebe Baden-Wettingen	Bushof in Wettingen, PW	Architekten, die seit dem 1. Januar 1979 im Kanton Aargau Wohn- oder Geschäftssitz haben	1 ^{er} mars 82	
Bürgergemeinde Bern	Überbauung Areal Kocherspital, PW	Architekten, die das Bürgerrecht der Bürgergemeinde Bern besitzen und seit dem 1. Januar 1980 Wohn- und Geschäftssitz in der Schweiz haben	15 mars 82	
Einwohnergemeinde Ipsach	Gemeindezentrum, PW	Alle Architekten und Fachleute, die seit mindestens dem 1. Januar 1981 im Amt Nidau Wohn- oder Ge- schäftssitz haben oder im Amt Nidau heimatberech- tigt sind	26 mars 82 (dès le 16 nov.)	
Kanton Basel-Stadt, Gemeinde Riehen	Überbauung «Gehrhalde» in Riehen, PW	Architekten und Planungsfachleute, die in den Kanton- en Basel-Stadt oder Basel-Landschaft heimatberech- tigt oder mindestens seit dem 1. Oktober 1980 nieder- gelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz)	Nouveau: 7 avril 82	
Baukommission der Stadt Grenchen SO	Wohnüberbauung des «Bockrain-Areals», PW	Architekten, die seit dem 1. Januar 1980 in der Region Grenchen-Büren-Oberer Bucheggberg Wohn- oder Geschäftssitz haben	23 avril 82 (20 nov. 82)	
Stadtrat von Zürich	Wohnüberbauung auf dem ehemaligen Tramdepotareal Tiefenbrunnen in Zürich-Riesbach	Alle in der Stadt Zürich seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen Architekten (Wohn- oder Ge- schäftssitz) sowie alle Architekten mit Bürgerrecht in der Stadt Zürich	30 avril 82	
Département des travaux publics du canton de Berne	Immeuble administratif de district à la rue de l'Hôpital à Bienne, PW	Tous les professionnels ayant leur domicile privé ou professionnel dans les districts d'Aarberg, Bienne, Bü- ren, Courtelary, Cerlier, Moutier, La Neuveville ou Nidau depuis au moins le 1 ^{er} janvier 1981	1 ^{er} mai 82 (10 nov. 81)	21/81 B 106

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Aménagement de zones sportives et touristiques, Montana, concours d'idées

Résultats

Le jury de ce concours a attribué les prix suivants, à l'issue de sa séance des 10 et 11 décembre derniers:

- 1^{er} prix: Fr. 17 000.— Urbaplan SA, et Réalisations scolaires et sportives SA, Lausanne
 2^e prix: Fr. 14 000.— CEPA, Sion
 3^e prix: Fr. 12 000.— Obrist et partenaires, Saint-Moritz
 4^e prix: Fr. 9 000.— Planpartner SA, Zurich
 5^e prix: Fr. 6 000.— A. M. Gysin, architecte, Spiegel-Berne
 6^e prix: Fr. 2 000.— J.-P. Lewerer, architecte EPFZ, Chêne-Bougeries;
 F. de Wolff, architectes EPFZ, Kirchberg (BE).

L'exposition publique des projets a eu lieu du 23 décembre au 6 janvier et nous a été annoncée trop tard pour nous permettre d'en aviser nos lecteurs en temps utile.

Second concours européen d'architecture solaire passive

A la suite du grand succès remporté par la première édition de ce concours, en 1980, la Commission des communautés européennes a décidé d'en lancer un second en 1982, organisé à nouveau par Ralph Lebens.

Toutefois, l'organisateur n'a pas estimé nécessaire de demander cette fois-ci le patronage de l'UIA (Union internationale des architectes), comme cela avait été le cas en 1980.

En conséquence, bien que le règlement du concours soit conforme à la réglementation des concours internationaux d'architecture et d'urbanisme, approuvée par l'UNESCO, l'UIA doit informer les sections UIA que l'Union ne pourra en aucun cas défendre les intérêts des participants si un conflit les opposait aux organisateurs.

Congrès

L'avenir des villes suisses

Morat, 13-15 janvier 1982

Près de 150 hommes politiques, ingénieurs, architectes, économistes, aménagistes et sociologues se retrouveront pour participer à un colloque national sur l'avenir des villes suisses.

Organisé à l'initiative du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales, ce colloque représentera le point final des manifestations organisées en Suisse dans le cadre de la Campagne européenne pour la renaissance de la cité, lancée par le Conseil de l'Europe. Les participants aborderont les villes vues sous l'angle du dialogue qu'elles permettent ou non et des conflits qu'elles engendrent. Nul ne saurait en effet ignorer que les transformations urbaines de ces dernières décennies ont créé des malaises et des difficultés diversement ressenties par la population. Ce colloque de Morat, qui sera constitué de conférences suivies

de débats contradictoires, devra permettre d'instaurer une vaste discussion dans le but de dégager:

- une description des multiples facettes des problèmes urbains;
- des explications relatives aux problèmes ainsi identifiés;
- certains principes d'action propres à stimuler une véritable politique urbaine.

A relever que cette manifestation sera ouverte par le professeur Maurice Cosandey, président du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales et par M. Urs Widmer, président de la ville de Winterthur et président du Comité national suisse, qui a participé à la Campagne européenne pour la renaissance de la cité.

EPFL

Conception et analyse des structures

Cours post-grades (rappel)

Deux cours de la série de la formation post-grades organisés par l'Institut de statique et structures du Département de génie civil de l'EPFL auront lieu au mois de mars 1982 à l'EPFL Ecublens (voir annonce détaillée dans IAS n° 8/81 du 16 avril 1981, page B 43).

Le premier cours s'intitule *Ponts haubanés* et sera donné du 8 au 12 mars 1982 par le professeur René Walther, de l'IBAP (Institut de statique et structures — béton armé et précontraint).

Le second, *Calcul des structures par ordinateur II*, aura lieu du 15 au 19 mars 1982 et sera donné par le professeur J. Jirousek, IREM (chaire de statique et résistance des matériaux).

Les intéressés peuvent encore s'inscrire en demandant au plus vite les formules nécessaires au secrétariat:

M^{me} J. Schweizer,
 EPFL-IREM, GCB-Ecublens,
 1015 Lausanne, tél. 021/47 24 15.

Conférence

Coques — conception et construction

Sous ce titre, M. Heinz Isler, ing. EPF/SIA, de Berthoud, présentera une conférence le 27 janvier 1982 à 16 h. 30 à l'auditorium CM-1 (centre midi, 1^{er} étage) de l'EPFL-Ecublens. L'orateur est l'auteur d'un grand nombre de projets de voiles minces remarquables, exécutés tant en Suisse qu'à l'étranger. Cette conférence est organisée par la chaire de béton armé et précontraint (prof. R. Walther) de l'EPFL.

Exposition

Les instituts de béton armé et précontraint, de construction en bois et de construction métallique du département de génie civil organisent l'exposition des travaux pratiques de diplôme, session 1981-82, le vendredi 15 janvier 1982 de 9 à 16 h., à la salle polyvalente de l'EPFL-Ecublens (centre-est, près du restaurant Copernic).

Parking: au nord-ouest de l'EPFL; bus n° 18, place du Flon, toutes les 15 minutes, ou bus direct (départs 9 h. 55 et 13 h. 55), boulevard de Grancy, en dessous de la gare CFF de Lausanne.

On pourra voir 11 travaux de béton armé ou précontraint, 2 de construction en bois et 8 de construction métallique.

Les pays en développement

Cours postgrade, semestre d'été 1982

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organise, pour le semestre d'été 1982, un cours postgrade sur les principaux problèmes affrontés par les pays en développement dans la mise en œuvre de leurs ressources agricoles et industrielles. Une formation similaire, dispensée en 1979 et 1980, avait soulevé un vif intérêt parmi les participants.

Le cours 82 s'adresse en priorité à des ingénieurs et architectes, à des scientifiques se destinant à exercer leur profession dans un pays en développement ou déployant des activités liées aux échanges avec le tiers monde. Dans la mesure où le nombre d'inscriptions (limitées à 25) le permettra, des candidats issus de formations autres que scientifiques pourront y être admis. Il est ouvert évidemment aussi bien aux ressortissants de pays en développement qu'à ceux de pays industrialisés.

La formation se propose de:

- sensibiliser les participants aux problèmes des pays en développement;
- élargir les connaissances dans le domaine des transferts de technologies;
- préparer les participants à des activités pluridisciplinaires.

Pour atteindre ces objectifs, le cours a été divisé en deux parties:

La première (3 semaines) portera notamment sur une analyse des principales stratégies du développement, sur les modalités des transferts de technologies et sur une description des organismes internationaux s'occupant des problèmes du développement.

La deuxième partie (7 semaines) reposera essentiellement sur des études de cas correspondant à des situations réelles. Les cas choisis ont un contenu à prédominance technique et visent à mettre en lumière les divers contextes dans lesquels ingénieurs et architectes sont appelés à travailler. Seront analysés, à raison d'un par semaine, les thèmes suivants:

- formation de l'ingénieur et de l'architecte dans le tiers monde;
- intervention urbaine; l'urbanisme et l'habitat;
- domaine sanitaire: approvisionnement en eau potable et contrôles sanitaires;
- domaine industriel: implantation d'un complexe agro-alimentaire;
- intervention de bureaux d'ingénieurs-conseils, exemple du secteur énergétique;
- implantation de technologies nouvelles, cas des télécommunications;
- domaine rural: agronomie et systèmes d'irrigation.

Une brochure détaillée sera envoyée sur demande.

Renseignements et inscriptions: Professeur Pierre Regamey, Institut de génie rural, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 1024 Ecublens.

Actualité

Création d'une banque de données sur les termes techniques

Une banque de données renfermant 100 000 termes techniques a été mise en service récemment. Son propos est de fournir, aux personnes concernées par les affaires et l'administration, un vocabulaire moderne et rationnel sur les techniques en norvégien afin d'éviter que la terminologie anglaise ne prenne le dessus.

Ces 100 000 termes techniques auront des définitions et des traductions en anglais, français et allemand, et dans certains cas en d'autres langues. On espère que l'enregistrement de la technologie pétrolière sera un des objectifs principaux de la banque. A long terme, la banque pourrait devenir la première étape d'une autre banque plus vaste sur les activités pétrolières offshore.

Bien que l'idée de base soit de favoriser et stimuler l'emploi de la terminologie technique norvégienne, cela ne sera pas fait de manière excessive. L'emploi des termes étrangers sera autorisé, s'ils sont plus appropriés. De plus, les mots devront pouvoir s'écrire, se conjuguer et se prononcer en norvégien.